



Présentation et discussion du Rapport Mondial de Suivi de l'Education pour Tous

Berne, le 3 février 2010

Contribution de M. le Directeur, Martin Dahinden

Questions qui seront posées à M.Dahinden lors de la table ronde :

Vous avez écouté la présentation du rapport et les contributions des participants à la table ronde : quelle réaction cela suscite chez vous ? Est-ce que selon vous la DDC fait assez pour relever ces défis ? Comment pourrait-elle y contribuer d'avantage ?

1) Remerciements et brefs commentaires sur le rapport :

- J'aimerais remercier les différents intervenants pour leurs contribution ainsi que l'UNESCO pour la qualité du Rapport qu'elle a produit. Malgré les difficultés de réunir des données statistiques fiables et comparables, ce rapport nous permet d'avoir une image d'ensemble de la situation de l'éducation dans le monde.

Certains nouveaux concepts, tels que celui de « pauvreté éducative » sont particulièrement utiles car ils nous forcent à considérer non seulement la question « quels enfants entrent à l'école ? » mais aussi celle, plus importante encore, « quels enfants y restent suffisamment longtemps pour y acquérir des connaissances et des compétences » ?

Malheureusement, la réponse à cette dernière question nous donne une image alarmante de la situation, malgré les progrès extrêmement rapides et la réelle volonté de nombreux pays d'avancer dans ce domaine.

- L'urgence de cette situation ne doit pas nous décourager mais nous conforter dans notre volonté d'améliorer la situation de l'éducation et particulièrement celle des groupes marginalisés.

2) Contributions de la DDC et options prises en faveur de l'éducation des marginalisés

- La DDC a pris des options claires qui vont dans ce sens. Elles sont, dans une large mesure, confirmées par ce Rapport. J'aimerais en rappeler les principales :

1) Les programmes que nous soutenons doivent atteindre les populations marginalisées.

C'est pourquoi nous appuyons particulièrement l'éducation dans les zones rurales et accordons une attention spécifique aux femmes, aux minorités, aux enfants et aux jeunes non scolarisés ou déscolarisés, aux enfants travailleurs, etc.

Exemples

- Au Bénin, nous venons de lancer un nouveau programme d'appui qui a commencé par recenser les enfants et les jeunes exclus de l'éducation. Une étude démontre que la majorité des enfants du milieu rural où la DDC intervient, et pas seulement les enfants placés dans des familles d'accueil ou les enfants handicapés (même légers) sont exclus de l'éducation (54%). Le nouveau programme adressera particulièrement leurs besoins. La Suisse profitera également de son rôle de chef de file de tous les bailleurs de fond du secteur de l'éducation pour promouvoir des débats de fond sur l'éducation des populations marginalisées.
- Au Bangladesh, l'appui de la DDC a été ciblé dès le départ sur des populations marginalisées telles que les ruraux, les enfants travailleurs ou les minorités Adivashi. Ces 10 dernières années, la DDC a contribué à l'éducation et à la formation professionnelle de 2.5 millions d'enfants, de jeunes et d'adultes exclus du système éducatif.

Dans les différents pays, nous appuyons non seulement les enfants mais aussi les adolescents et les adultes qui n'ont pas eu accès à l'éducation car nous considérons bien sûr qu'un enfant qui n'a pas pu entrer à l'école à l'âge normal ou a dû l'abandonner conserve son droit à l'éducation.

Pour ces personnes, il faut absolument offrir des voies « alternatives » d'éducation de base et de formation. Nous constatons que très peu est fait pour ces publics, comme l'a clairement montré la dernière Conférence mondiale sur l'Education des adultes organisées par l'UNESCO au Brésil en décembre 2009.

2) Les programmes d'éducation doivent absolument être pertinents et de qualité pour les populations concernées.

Les populations marginalisées doivent faire face à des choix très difficiles. Envoyer un enfant à l'école représente très souvent un immense sacrifice. Les parents n'enverront pas les enfants à l'école ou les retireront après 1 ou 2 ans

- Si l'éducation est de mauvaise qualité ;
- Si les calendriers et les horaires scolaires ne tiennent pas compte du rythme de vie des gens (par exemple devoir envoyer des enfants à l'école en période de récolte dans les champs) ;
- Si les valeurs véhiculées par l'école ne correspondent pas du tout à celles des communautés ;

- Si les enfants commencent l'école dans une langue internationale (le français ou l'anglais par exemple) qu'ils ne comprennent pas,
- Etc.

Le fossé qui existe entre l'école et les communautés est un facteur d'exclusion trop souvent négligé. Pour y remédier, il faut adapter l'offre éducative à la demande et aux conditions de vie des apprenants et de leurs communautés. Cette adaptation demande un travail étroit avec les communautés, notamment les parents. Cela demande aussi une décentralisation effective et réussie des systèmes éducatifs. Malheureusement, les politiques et les pratiques éducatives sont souvent très centralisées et peu participatives.

Exemples

- Au Tchad, la DDC soutient le développement des écoles communautaires qui sont nées à la base de l'initiative des communautés qui ne bénéficiaient pas de services étatiques. Le dialogue avec les parents a permis la scolarisation des communautés qui étaient parfois (surtout au Nord) farouchement opposées à l'école perçue comme inutile et éloignant les enfants de leur culture.
- Au Mali, la DDC soutient le développement d'écoles mobiles pour les enfants de communautés nomades qui étaient jusque là complètement exclus (le Rapport mondial montre d'ailleurs bien que c'est une des populations les plus difficiles à atteindre). Plus de 800 enfants (dont une majorité de filles) ont pu être scolarisés en 2009 et le modèle développé pourra être répliqué à plus grande échelle.
- Au Burkina Faso, la DDC (comme d'autres organisations en Suisse, à commencer par l'OSEO), soutient le développement de l'éducation bilingue en langues africaines et en français, du pré-primaire au secondaire. Cette innovation, transférée maintenant au Ministère de l'éducation, est en cours de généralisation. Elle a prouvé que les élèves ont des résultats bien supérieurs à ceux des écoles uniquement en français, que la durée du primaire peut-être réduite de 6 à 5 ans (permettant des économies substantielles), et que les parents sont très satisfaits et s'impliquent beaucoup plus dans l'éducation de leurs enfants.

3) Il faut s'assurer que les enfants, jeunes et adultes restent dans l'éducation et apprennent ce qu'ils doivent apprendre !

Les données du Rapport sont alarmantes à ce sujet. Dans plusieurs pays avec lesquels la DDC coopère, la proportion d'enfants qui termine le primaire est inférieure à 50% et parmi ceux qui terminent, beaucoup n'ont pas appris à lire et à écrire.

Il est nécessaire d'accorder beaucoup plus d'importance aux processus d'enseignement/apprentissage et à ce qui se passe dans la classe. Il faut aussi mieux soutenir la formation des enseignants.

Exemples :

- En Asie et en Afrique, de nombreux partenaires de la DDC qui mettent en œuvre des voies alternatives d'éducation pour les populations marginalisées, ont, grâce à la qualité de leurs programmes et au dialogue avec les communautés, réussi à réduire drastiquement les taux d'abandon. Par ailleurs, lorsque l'éducation de base est articulée à une formation pratique et professionnelle, les enfants et les jeunes sont motivés à mener leur formation jusqu'au bout.
- Pour ne citer qu'un exemple, un programme pour enfants travailleurs au Bangladesh, qui s'occupe pourtant d'un public très difficile, a des taux d'abandon inférieurs à 3% et 95% des sortants ont acquis l'équivalent de l'école primaire et trouvent un emploi.

4) Il faut s'assurer que les voies «alternatives» d'apprentissage (l'éducation non formelle) soient pleinement reconnues et intégrées dans les politiques et les systèmes éducatifs.

On ne peut pas avoir des programmes pour les marginalisés qui soient eux mêmes marginalisés par le système éducatif. Il est impératif qu'un enfant ou un jeune qui suit un programme alternatif (dans le sous secteur souvent appelé « éducation non formelle ») puisse faire reconnaître ses compétences et connaissances et poursuivre sa formation dans le système public formel.

Il faut pour cela développer des équivalences entre les offres formelles et non formelles, intégrer toutes ces composantes dans les plans nationaux de développement de l'éducation, avoir des politiques communes de formation des enseignants.

- La DDC soutient activement ces progrès, notamment au Burkina Faso et au Bangladesh, ainsi qu'au sein de l'ADEA.

5) Il faut s'assurer que les organisations de la société civile (telles que les ONG, les organisations paysannes, etc.) puissent contribuer aux efforts d'éducation et à la définition des politiques.

L'Etat doit pouvoir jouer son rôle de régulateur du secteur (fixer des normes, évaluer la qualité, mobiliser et redistribuer les ressources, etc.). Mais, bien souvent, il ne peut assumer seul le rôle d'exécution de programmes, notamment dans le domaine de l'alphabétisation ou de la formation professionnelle.

Les organisations de la société civile sont souvent les mieux à même de concevoir et mettre en œuvre des programmes éducatifs adaptés aux différents publics. Il est nécessaire qu'elles puissent le faire dans un cadre défini. Les organisations de la société civile doivent aussi pouvoir participer à la définition et au suivi des politiques éducatives.

Exemples

- Dans toutes ses interventions d'appui à l'éducation la DDC s'efforce de promouvoir un dialogue avec les organisations de la société civile, les collectivités territoriales et l'Etat (y compris au niveau déconcentré) afin que les innovations éducatives puissent trouver leur chemin au sein des politiques et être mises en œuvre à plus grande échelle.
- Au Burkina Faso, la mise en place de la politique du « faire-faire » (qui consiste à confier à des opérateurs de la société civile l'exécution de programmes) et la création d'un Fond national pour l'alphabétisation et l'éducation non formelle (le FONAENF) ont permis des progrès spectaculaires :
 - 1) Les fonds alloués à l'éducation non formelle sont passés de 0.1% à presque 10% du budget national d'éducation.
 - 2) Le FONAENF assure actuellement l'alphabétisation et la formation de plus de 200'000 personnes par année.
 - 3) Ces formations ont des impacts significatifs sur la production agricole, la santé des enfants, la participation des femmes à la vie politique, etc.
 - 4) De plus, cette politique sert de modèle à plusieurs pays de la sous-région et peut donc amener des progrès bien au-delà du Burkina Faso

3) Est-ce que la DDC peut faire plus pour soutenir l'éducation ?

- La DDC est et restera, de par sa taille et son budget général, une agence qui apporte une contribution modeste sur le plan international en terme financier.

Nous sommes cependant convaincus que les défis qu'il faut relever ne sont pas uniquement financiers même si cette dimension est fondamentale et qu'il ne s'agit pas de refuser notre responsabilité en la matière. Mais il faut encore faire beaucoup de travail pour concevoir et mettre en œuvre des offres éducatives de qualité adaptées aux populations, notamment les plus marginalisées. Dans ce domaine, la DDC a une carte à jouer.

A l'avenir (pendant la durée du Message actuel jusqu'en 2012), nous allons :

- Sur le plan bilatéral : continuer à soutenir l'éducation dans nos pays partenaires avec les accents forts que je viens de vous décrire.

Des nouveaux programmes sont en cours de préparation, notamment au Tchad et au Bénin.

La formation professionnelle, dont j'ai un peu moins parlé aujourd'hui, restera également une priorité.

Le renforcement de l'éducation se fera surtout en Afrique de l'Ouest. La division en charge de la coopération avec cette région a fait de l'éducation une de ses trois priorités.

- Sur le plan multilatéral, nous allons poursuivre notre soutien à l'UNESCO. Au cours de ces trois dernières années, nous avons augmenté nos contributions volontaires à l'UNESCO en les ciblant sur le secteur Education.
- Nous avons également commencé à apporter une contribution financière à l'Initiative « Fast-Track » pour accélérer l'atteinte des objectifs du millénaire en éducation. Nous nous engageons particulièrement pour que l'initiative finance non seulement l'école primaire mais aussi l'éducation de base non formelle.
- Nous allons aussi continuer à soutenir différents partenaires qui font un travail important pour promouvoir le dialogue sur les politiques éducatives, comme par exemple l'ADEA. Il nous paraît en effet essentiel de partager les expériences qui améliorent l'efficacité et la qualité de l'éducation. Ce qui a réussi dans un pays peut inspirer les pratiques dans d'autres contextes.

En ce qui concerne l'interne de la DDC, nous allons bientôt achever une réorganisation institutionnelle. Nous avons et allons encore apporter différents changements qui vont aussi contribuer à une amélioration de l'efficacité de notre coopération.

- Nous avons développé un réseau pour assurer une meilleure gestion du savoir et pour accroître les échanges d'expériences entre les collègues de la DDC ainsi qu'avec les professionnels d'organisations partenaires.
- Nous nous efforçons de développer des liens et des synergies plus fortes entre notre aide bilatérale et multilatérale. Nous voulons que nos actions à ces deux niveaux se complètent d'avantage.
- Par ailleurs, nous allons redéfinir les responsabilités entre la centrale de la DDC et les bureaux de coopération de façon à renforcer la proximité avec les différents terrains de notre appui à l'éducation.

Dès cette année, la DDC va entamer une réflexion sur les priorités de sa coopération dès 2013, année où entrera le prochain Message du Parlement à ce sujet. Votre réseau, le Réseau suisse Education et Coopération, a d'ores et déjà sollicité la DDC pour participer à cette réflexion. Comme nous vous l'avons déjà annoncé, nous vous inviterons en temps voulu (probablement dans la deuxième partie de cette année) et nous nous réjouissons de vous entendre.